



Délibération n° 01 / 2023

**Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille vingt-trois, le trois Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, en salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire.

Etaient présents :

Mme Sylvia BOSH, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Michelle CASSAR, Mme Sylvie CINÇON, M. Jean-Claude CHOLBI, Mme Danièle DUBOUCHER, M. Michaël GIL, Mme Danièle LACUBE, Mme Monique MARCILLAC, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Jean-Pascal SAMMUT, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés :

M. Julien BIEGEL (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Daniel DELAUZE (pouvoir à Mme Monique MARCILLAC), Mme Véronique GIMENEZ (pouvoir à M. Patrick MATTERA), M. Gérard SABLOS (pouvoir à Mme Danièle DUBOUCHER), Mme Katia TROCHAIN (pouvoir à M. Mickaël GIL).

Absents :

M. Martin ARCAÏ, M. Youness OUSSIN, Madame Alexandra PILI, Monsieur Jacques DRAP, Mme Sophie MAZZELLA VIGNES, Monsieur Alexandre RUMEAU, M. Thierry PAGES.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Conseil Municipal - Procès-verbal d'installation de nouveaux conseillers municipaux suite à démissions

Madame Michelle CASSAR, Maire de Pignan, expose au conseil municipal :

Madame le Maire rappelle qu'au dernier conseil municipal, suite à des démissions enregistrées, les nouveaux conseillers suivants ont été installés : Monsieur TALBI Boubker, Madame BINOT Aurélie, Monsieur PROVOST Philippe, Madame PARRA Audrey et Monsieur OUSSIN Youness.

Suite à ces installations, les démissions de Monsieur Boubker TALBI, Monsieur PROVOST Philippe, Madame PARRA Audrey et Madame BINOT Aurélie ont été enregistrées et transmises à Monsieur le Préfet.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 22 mars 2020 et conformément à l'article L.270 du code électoral, Madame BAUDIN Michelle, Monsieur RUMEAU Alexandre, Madame PILI Alexandra, Monsieur DRAP Jacques candidats suivants dans l'ordre de la liste « Pignan 2020 Plus Fort Ensemble » sont devenus conseillers municipaux.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 01/2023

Objet : Conseil Municipal - Procès-verbal d'installation de nouveaux conseillers municipaux suite à démissions

Par la suite, la démission de Madame BAUDIN Michelle a été enregistrée et transmise à Monsieur le Préfet.

En conséquence, Madame Sophie VIGNES, suivante sur la liste précitée devient conseillère municipale.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de ces modifications.

Le conseil Municipal est donc invité à prendre acte de l'installation de ces nouveaux conseillers.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,


Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 23 février 2023
Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN